Image not found or type unknown

arret de versement de pension alimentaire

Par **stephane33490**, le **07/03/2012** à **18:35**

bonjour, je viens d'etre informé par la mere de ma fille que cette derniere s'installe courant mars dans son premier appartement.
ma fille est encore mineure et ne sera majeur que mi juin.
je paye une pension a la mere depuis fevrier 1997 pour ma fille sans jamais en avoir oublié une seule. tout en sachant que ma fille est apprentie deuxieme année actuellement et sera en troisieme année a partir de septembre. a qui dois je la pension a partir d'avril et jusqu'a quand? en considerant que ma fille a decider de partir de chez sa mere donc estimant qu'elle a sufisament de revenus pour s'assumer...pourriez vous me donner quelques indications?
merci

Par **Louxor_91**, le **07/03/2012** à **22:26**

le versement de la PA est il obligatoirement du au jeune majeur ou peut on encore la verser au parent qui en a la garde ? Qui peut décider à qui est versé la PA avec un enfant majeur ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés